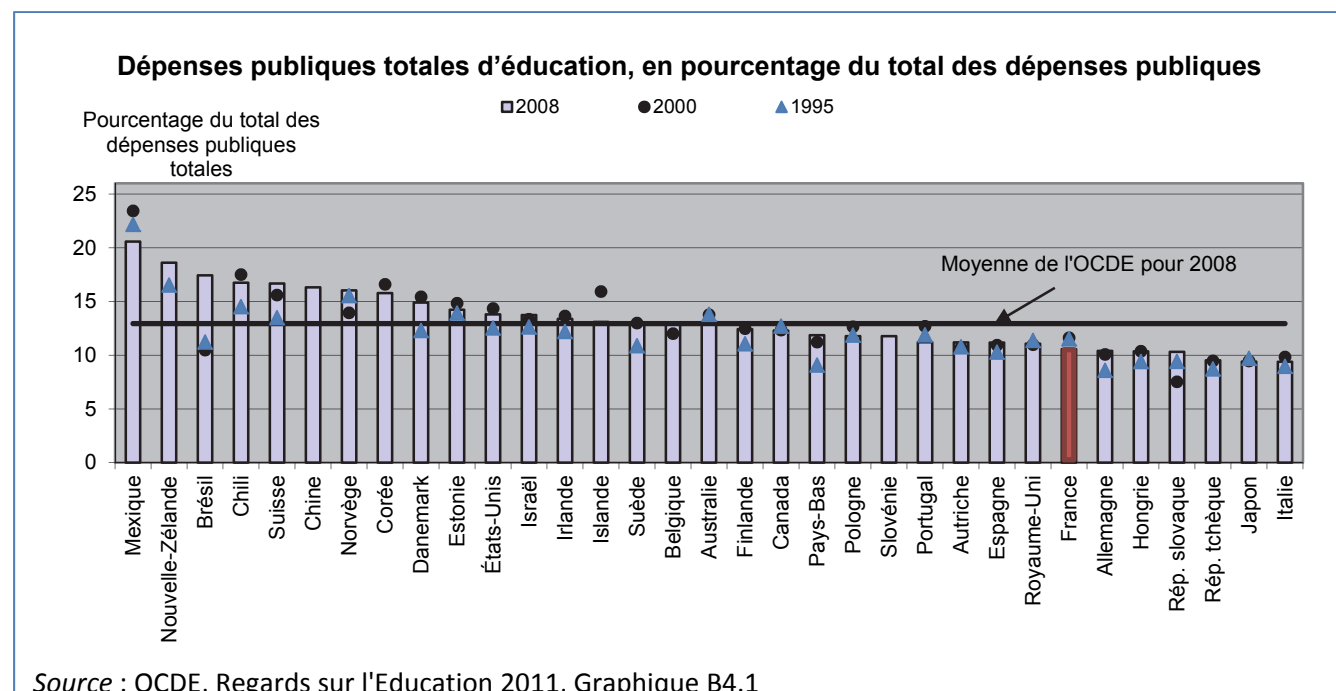


Financement de l'enseignement supérieur – Comparaison internationale

Entre 1995 et 2008, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté en valeur absolue dans 20 des 28 pays dont les données sont comparables et ont aussi progressé légèrement en pourcentage du PIB, en moyenne, dans ces 28 pays. Bien que le processus de consolidation budgétaire n'ait épargné aucun domaine de l'action publique – en particulier depuis 2000 –, la part de l'éducation dans les budgets publics est passée de 11,8 % en 1995 à 12,9 % en 2008, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

En France, la part de l'éducation dans les budgets publics a diminué, passant de 11,5 % en 1995 à 10,6 % en 2008 (voir le tableau B4.1 ci-dessous).



Les choix des pays quant aux parts relatives des trois contributeurs - public, privé et familles - sont porteurs d'engagements quant à la reconnaissance du service public de l'éducation.

Face aux enjeux des évaluations nationales et internationales qui conduisent à des coûts de revient des formations en forte croissance, les grandes écoles estiment indispensable de poser la question de la contribution des diplômés au vu de l'état des finances publiques.

